

REMARQUES SUR LE FONCTIONNEMENT D'UNE CAPITALE A DOUBLE POLARITE: MADĪNAT AL-ZAHRĀ'-CORDOUE

CHRISTINE MAZZOLI-GUINTARD
Université de Nantes

Entre novembre 936 et septembre 941, ‘Abd al-Raḥmān III fonde, à quelques kilomètres à l’ouest de Cordoue, Madīnat al-Zahrā’¹: vaste résidence palatine pour certains, véritable ville pour d’autres, la lecture d’Ibn Ḥawqal incite plutôt à pencher pour la seconde proposition, du moins en ce qui concerne la volonté initiale. Le géographe rapporte comment le calife agit en véritable entrepreneur de peuplement, proposant une prime à l’installation de la population, dotant la localité de bains, de marchés, de khans²; autrement dit, le calife crée Madīnat al-Zahrā’ comme une véritable ville par les fonctions qu’il lui demande de remplir. Juger des conséquences de la volonté califale reste un problème tout autre et ne permet en aucun cas d’oublier la volonté initiale: Madīnat al-Zahrā’ est créée pour être un véritable centre urbain. Quel peut être, dès lors, le sort de l’ancienne capitale, c’est-à-dire Cordoue? Est-elle condamnée à perdre sa vocation de capitale ou continue-t-elle à jouer un rôle dans la direction de l’Etat omeyyade? L’abondante bibliographie qui s’est attachée à ces deux villes les a principalement envisagées de manière distincte, sans jamais chercher à rapprocher leurs paysages urbains ou à s’interroger sur la place d’une ville par rapport à l’autre dans la vie politique d’al-Andalus³. Or, les chroniqueurs arabes,

¹ Selon Ibn ‘Idārī, le calife donne l’ordre d’édifier la ville le 19 novembre 936, date en général retenue comme étant le point de départ de Madīnat al-Zahrā’; Ibn Ḥayyān toutefois place la fondation après le désastre d’Alhándega (1.^{er} août 939), au cours de l’année 329 (6-10-940/25-9-941). L’inauguration de la grande-mosquée, qui n’intervient qu’en 941, nous incite à suivre plutôt Ibn Ḥayyān, d’autant que les chroniqueurs ne commencent à évoquer les éléments du cadre urbain de Madīnat al-Zahrā’ qu’à partir des années quarante du x^{ème} siècle. Selon les chroniqueurs, enfin, la durée des travaux s’étale sur 12 ans (al-Nuwayrī) ou sur 25 ans (Ibn al-Kardabūs).

² Ibn Ḥawqal, *Kitāb ṣūrat al-ard*, éd. J. H. Kramers, *Opus geographicum*, II, Leiden, 1938, 111.

³ Voir par exemple et parmi les nombreux travaux sur Cordoue à l’époque du califat, ceux de R. Castejón Calderón («Córdoba califal», *Boletín de la Real Academia de*

attentifs aux faits et gestes du calife, font très souvent allusion à ces deux villes ⁴: on peut donc chercher dans leurs récits des indices per-

Córdoba, 1929, VIII, 25, 253-339; «Nuevas identificaciones en la topografía de la Córdoba califal», *Actas del I congreso de Estudios Árabes e Islámicos* (Madrid, 1962), Madrid, 1964, 371-389), d'E. García Gómez («Notas sobre la topografía cordobesa en los "Anales de al-Hakam II" por 'Īsā Rāzī», *Al-Andalus*, XXX (1965), 319-380), d'É. Lévi-Provençal (*Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris-Leyde, 1953, t. 3, 356-396), de M. Ocaña Jiménez («Las puertas de la medina de Córdoba», *Al-Andalus*, III (1935), 143-151; «Córdoba: notas topográficas de Roma al Islam», *«Plazas» et sociabilité en Europe et Amérique latine*, Paris, 1982, 39-42), de B. Pavón Maldonado («Entre la historia y la arqueología, el enigma de la Córdoba califal desaparecida», *Al-Qanṭara*, IX (1988), 169-198 et 403-426), et de L. Torres Balbás (*Ciudades hispanomusulmanas*, Madrid, 1985). Sur Madīnat al-Zahrā', voir les publications de M. Ación Almansa («Madīnat al-Zahrā' en el urbanismo musulmán», *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 1 (1987), 11-26), de J. Carandell («Dos cuadrantes solares andalusíes de Medina Azara», *Al-Qanṭara*, X (1989), 329-342), de F. Hernández Giménez (*Madīnat al-Zahrā': arquitectura y decoración*, Granada, 1985), d'A. Jiménez Martín («Los jardines de Madīnat al-Zahrā'», *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 1 (1987), 81-92), de M. Lillo Alemany («Sobre los patios de Madīnat al-Zahrā'», *Actas de las Jornadas de cultura árabe e islámica*, Madrid, 1981, 263-269), de S. López Cuervo (*Medina Azahra. Ingeniería y formas*, Madrid, 1983), de M. Ocaña Jiménez («Obras de al-Hakam II en Madīnat al-Zahrā'», *Al-Andalus*, VI (1941), 157-168), d'A. Vallejo Triano («El baño próximo al Salón de 'Abd al-Raḥmān III», *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 1 (1987), 141-165; «La vivienda de servicios y la llamada Casa de Ya'far», *La casa hispanomusulmana, aportaciones de la arqueología*, Granada, 1990, 129-146; «Madīnat al-Zahrā': el triunfo del estado islámico», *Al-Andalus, las artes islámicas en España*, Madrid, 1992, 27-39) et *Madīnat al-Zahrā': El salón de 'Abd al-Raḥmān III*, Córdoba, 1995). Un bref article de B. Pavón Maldonado rapproche les deux sites («Consideraciones sobre las mezquitas aljamas de Córdoba y Madīnat al-Zahrā'», *Boletín de la Asociación Española de Orientalistas*, 10 (1974), 319-323), tandis qu'une communication récente de M. Ación Almansa et A. Vallejo Triano fait le bilan de l'évolution de Cordoue avant de poser, en termes neufs, mais succincts, le problème des relations entre Cordoue et Madīnat al-Zahrā' («Algunas notas sobre relación entre ciudades: Córdoba y Madīnat al-Zahrā'», *La ciudad islámica en la alta Edad Media*, table-ronde tenue à Grenade les 16-17 nov. 1995).

⁴ Nous basons notre étude sur les textes suivants, pour lesquels nous indiquons entre parenthèses la référence abrégée utilisée dans les notes, soit, fondamentalement, l'oeuvre d'Ibn Ḥayyān: Ibn Ḥayyān, *Crónica del califa 'Abd al-Raḥmān III an-Nāṣir entre los años 912 y 942* (*Al-Muqtabis V*), trad. notas e índices por M^a J. Viguera y F. Corriente, Zaragoza, 1981 pour les années 936-942; Ibn Ḥayyān, *Anales palatinos del califa de Córdoba al-Hakam II*, trad. de un ms arabe de la Real Academia de la Historia por E. García Gómez, Madrid, 1967 (= *Anales palatinos*) pour les années 971-975. Et secondairement: *Una descripción anónima de al-Andalus*, ed. y trad. L. Molina, Madrid, 1983 (= *Dikr*); Al-Nuwayrī, *Nihayāt al-arab fī funūn al-adab*, ed. y trad. de los pasajes relativos al norte de Africa y a España por M. Gaspar y Remiro, *Historia de los musulmanes de España y Africa*, Granada, 1917-1919 (=Al-Nuwayrī); Al-Šaqundī, «La Risāla d'as-Šaqundī», par A. Luya, *Hespéris*, 133-177 (=al-Šaqundī); Ibn al-Aṭīr, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, traduites et annotées par E. Fagnan, Alger, 1898 (=Ibn al-Aṭīr); Ibn al-Kardabūs, *Historia de al-Andalus*, trad. por F. Maíllo Salgado, Madrid, 1986 (=Ibn al-Kardabūs); Ibn Ḥawqal, *Kitāb šūrat al-ard*, éd. J. H. Kramers, *Opus geographicum*, II, Leiden, 1938 (=Ibn Ḥawqal, texte), *Configuration de la terre*, trad.

mettant de comprendre le rôle respectif de Madīnat al-Zahrā' et de Cordoue dans la direction de l'Etat cordouan, et ceci pour la période comprise entre la fondation de Madīnat al-Zahrā' et la mort d'al-Ḥakam II, en 976, mort suivie de l'avènement d'un souverain trop faible pour s'opposer à un ambitieux «maire du palais», qui installe sa cour dans sa propre fondation. Néanmoins, la méthode historique étant avant tout, selon la formule magistrale de M. Bloch, une méthode descriptive ⁵, et les hommes ne pouvant être envisagés en dehors du cadre matériel qu'ils se sont forgés, il s'avère indispensable de commencer en plantant le décor, celui de cette capitale double, Cordoue et Madīnat al-Zahrā'.

I. CORDUE ET MADĪNAT AL-ZAHRĀ': FORMES DE L'ESPACE URBAIN

Les sources arabes, aussi bien les textes que les vestiges archéologiques, nous permettent aujourd'hui de bien saisir les formes de l'espace urbain tant de Cordoue que de Madīnat al-Zahrā'; on peut donc légitimement leur poser trois questions: quelles sont les structures bâties que l'on y rencontre? Comment se distribuent les espaces urbains de ces deux villes? Quels sont les liens topographiques qui les unissent?

La première interrogation suscite une réponse qu'il demeure indispensable d'inscrire dans la durée. Au moment où les maçons s'activent à Madīnat al-Zahrā', Cordoue est dotée d'une enceinte, dont l'on peut certes discuter du tracé, des phases de la construction et du nombre de portes, mais dont l'existence est bien attestée pour le milieu du x^{ème} siècle et dont quelques vestiges, de pierre de taille, subsistent auprès de l'*alcázar* ⁶. Intra-muros, étendue sur 90 hectares environ ⁷, Cordoue est dotée des structures urbaines essentielles: le palais, d'une part, qui apparaît dans la documentation écrite arabe comme un ensemble de constructions dont il n'est pas toujours facile de comprendre s'il s'agit de bâtiments isolés ou de salles situées à l'intérieur de la résidence du pouvoir ⁸ et où se trouve la *rawḍa* des Omeyyades; la grande-mosquée,

J. H. Kramers et G. Wiet, Paris, 1964 (=Ibn Ḥawqal, trad.); Ibn 'Idārī, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée al-Bayano'l-Mogrib*, trad. et annotée par E. Fagnan, Alger, 1904 (=Ibn 'Idārī).

⁵ M. Bloch, *Histoire et historiens*, Paris, 1995, 3.

⁶ R. Castejón Calderón, *op. cit.*, 1964; M. Ocaña Jiménez, *op. cit.*, 1935.

⁷ Valeur obtenue à partir du plan publié par A. Almagro Gorbea dans «Planimetría de las ciudades hispanomusulmanas», *Al-Qanṭara*, VIII (1987), 421-448.

⁸ E. García Gómez, *op. cit.*

d'autre part, à onze neufs, embellie par 'Abd al-Raḥmān III qui restaure la façade, fait élever un nouveau minaret⁹ et agrandie par al-Ḥakam II¹⁰; des souks, également, situés à l'ouest de la ville entre le mur du palais et la muraille urbaine, dont la rue principale est agrandie au début de l'année 972¹¹; des bains, enfin, dont certains peuvent être attribués à l'époque califale¹². Capitale du califat, Cordoue se doit d'être en mesure d'accueillir des hôtes de marque, d'où l'existence, pour les héberger, de maisons qui appartiennent à l'Etat; capitale du califat, Cordoue doit pouvoir être en relation avec le reste de l'Etat, d'où la *dār al-burud* dont l'emplacement change en novembre 971, puisqu'elle est transférée, depuis le côté ouest du palais, vers la *muṣāra*¹³; capitale du califat, Cordoue centralise en fin de compte tous les services du gouvernement et l'on y trouve les écuries de l'Etat, qui changent de localisation aussi à la fin de l'année 971, la maison des otages dont on sait qu'elle fonctionne en août 974, la prison, située extra-muros, la maison de l'aumône légale qui sert à stocker les revenus de la *zakāt*, l'atelier de fabrication du *ṭirāz* que le calife visite en septembre 972¹⁴, mais aussi l'hôtel de la monnaie¹⁵. Cordoue s'étend extra-muros, développant ses faubourgs sur la rive droite du fleuve, installant ses cimetières aux portes de la ville, déroulant les fastes de ses riches propriétés d'agrément à quelque distance du centre urbain, rassemblant les troupes avant le départ en campagne sur la *muṣāra* et la foule pour les prières en commun sur la *muṣalla*¹⁶. On retrouve une bonne partie de ces constructions dans la ville nouvelle que 'Abd al-Raḥmān III fait édifier et dont al-Ḥakam II poursuit les

⁹ É. Lévi-Provençal, *op. cit.*

¹⁰ Parmi l'abondante bibliographie consacrée à la grande-mosquée corduane, voir É. Lévi-Provençal, *op. cit.*, E. García Gómez, *op. cit.*, M. Ocaña Jiménez, «Precisiones sobre la historia de la mezquita de Córdoba», *Cuadernos de Estudios Medievales*, IV-V (1976-77), 275-283, et la récente synthèse de Jerrilynn D. Dodds, «La gran mezquita de Córdoba», *Al-Andalus, las artes islámicas...*, *op. cit.*, pp. 11-25. Sur le *miḥrāb*, voir les contributions de N. Britz Leplaideur («Analyse esthétique et symbolique du *miḥrāb* de Cordoue»), d'O. Grabar («Notes sur le *miḥrāb* de la grande-mosquée de Cordoue») et de M. Lillo («Le *miḥrāb* dans l'al-Andalus») dans *Le miḥrāb dans l'architecture et la religion musulmanes* (Paris, 1980), Leiden, 1988, 129-135, 115-122 et 123-128.

¹¹ E. García Gómez, *op. cit.*

¹² M. Muñoz Vázquez, «Los baños árabes de Córdoba», *Al-Mulk*, 2 (1961), 53-117.

¹³ *Anales palatinos*, 87.

¹⁴ Sur toutes ces structures, voir les références textuelles dans E. García Gómez, *op. cit.*

¹⁵ Dont Ibn Ḥayyān évoque l'existence (*Al-Muqtabis V*, p. 185).

¹⁶ E. García Gómez, *op. cit.*

travaux: les 110 hectares de Madīnat al-Zahrā' sont entourés de murailles, lesquelles sont renforcées de contreforts qui lui donnent un caractère défensif marqué; les fouilles ont mis au jour un espace palatin constitué d'un ensemble de palais, de salons, de jardins et de maisons de dignitaires, mais aussi des bains, dont l'un est sans doute le bain privé du calife ¹⁷. La mosquée, à cinq nefs, dont la construction est terminée en janvier 941, comporte une cour plus vaste que la salle de prières et un minaret carré ¹⁸. Enfin, si l'on en croit Ibn Ḥawqal, 'Abd al-Raḥmān III fait installer dans sa fondation nouvelle les structures essentielles de son gouvernement, le trésor, les bureaux, la prison ¹⁹, mais aussi l'hôtel de la monnaie ²⁰. Autrement dit l'on rencontre dans les deux villes des bâtiments similaires, indispensables à l'existence même d'une capitale et générées par cette capitale elle-même; ceci n'a d'ailleurs rien de bien exceptionnel et l'on arrive à des tableaux similaires, pour des époques postérieures, à propos d'autres villes d'al-Andalus ayant eu des fonctions de capitale.

En revanche, lorsque l'on s'attache à examiner la manière dont les espaces urbains se distribuent les uns par rapport aux autres dans une capitale, il est facile d'opposer deux types de disposition spatiale: en effet, ce qui compte dans une capitale, c'est la place occupée par les deux espaces où le pouvoir s'exprime, c'est-à-dire le palais et la grande-mosquée; cette place doit être envisagée comme un espace plus ou moins étendu par rapport à l'ensemble de la superficie urbaine, mais aussi comme l'endroit occupé par telle structure par rapport à l'autre. Or, et très schématiquement, la plupart des capitales d'al-Andalus présente l'une des deux dispositions spatiales suivantes: soit les deux espaces du pouvoir, palais et grande-mosquée, sont proches l'un de l'autre et occupent une part modeste de l'espace urbain, soit les deux espaces du pouvoir se trouvent au contraire éloignés l'un de l'autre, le palais s'élargissant alors aux dimensions d'une vaste citadelle ²¹. La première situation

¹⁷ S. López Cuervo, *op. cit.*; A. Vallejo Triano, 1987, *op. cit.*

¹⁸ B. Pavón Maldonado, *Memoria de la excavación de la mezquita de Madīnat al-Zahrā'*, Madrid, 1967.

¹⁹ Ibn Ḥawqal, texte, 111; trad. 111.

²⁰ Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtabis V*, 185.

²¹ Ces deux dispositions des espaces du pouvoir recouvrent l'essentiel des cas de figure actuellement suffisamment documentés pour al-Andalus. Voir pour leur analyse précise, C. Mazzoli-Guintard, *Villes d'al-Andalus*, Rennes, 1996, 95-120. Ces deux dispositions reprennent par ailleurs la distinction opérée par D. Sourdél entre ville omeyyade et ville 'abbāsīde, la ville omeyyade correspondant à notre première dis-

exprime la plénitude du pouvoir détenu par le souverain: il n'hésite pas à associer les deux espaces où son pouvoir se manifeste et n'éprouve pas le besoin d'écraser la ville par la masse de son palais; la seconde est au contraire celle des souverains moins assurés, qui hésitent à afficher cette association entre pouvoir temporel et spirituel et qui ont besoin de montrer leur pouvoir en développant spatialement leur emprise sur la ville. Si l'on a aucune peine à retrouver cette seconde disposition dans un grand nombre de capitales du XI^{ème} siècle, comme Almería, Málaga ou Grenade, la première est en revanche bien plus exceptionnelle, mais tout à fait visible autant à Cordoue qu'à Madīnat al-Zahrā': à Cordoue, le palais est situé en face de la grande-mosquée, dont il n'est séparé que par la largeur de la rue; le calife n'a d'ailleurs pas besoin de traverser cette dernière pour assister à la prière du vendredi, car un passage relie directement les deux bâtiments: «ce fut [ʿAbd Allāh] qui relia le passage voûté de son palais, connu sous le nom de *sābāt*, avec la mosquée. Il se rendait à la mosquée chaque vendredi à l'heure de la prière, par le passage souterrain»²². À Madīnat al-Zahrā', la mosquée jouxte également la zone palatine, au niveau des jardins et les deux constructions sont unies par un passage couvert (*sābāt*) qui prend appui sur le flanc oriental du jardin²³. Cette similitude de la distribution des espaces urbains fondamentaux prend d'autant plus de valeur qu'elle reste pour l'histoire d'al-Andalus très exceptionnelle: on ne la retrouve guère qu'à Séville au XII^{ème} siècle où le *sābāt* s'ouvre à gauche du *mihṛāb*²⁴. Par ailleurs, une telle similitude entre Cordoue et Madīnat al-Zahrā' ne surprend guère finalement, car le souverain omeyyade ne peut manquer de manifester dans la topographie de sa fondation la plénitude de son pouvoir: cette similitude reflète, en fin de compte, une volonté délibérée de reproduire un modèle urbain.

Il reste, donc, pour achever de planter le décor de nos deux villes, à s'interroger sur les liens topographiques qui les unissent. Située à huit kilomètres au nord-ouest de Cordoue, sur les derniers contreforts de la Sierra de Córdoba, Madīnat al-Zahrā' domine le Guadalquivir, qui

position, la ville ʿabbasside à la seconde (D. Sourdel, *L'Islam médiéval*, Paris, 1979, 194).

²² Ibn Ḥayyān reproduisant al-Rāzī, dans *Al-Muqtabis III*, trad. J. E. Guraieb, *Cuadernos de Historia de España*, XV (1951), 164.

²³ A. Vallejo Triano, 1992, *op. cit.*, 35.

²⁴ Ibn Ṣāhib al-Ṣalā, *Al-Mann bil-Imāma*, trad. A. Huici Miranda, Valence, 1969, 197.

coule à cinq kilomètres au sud, d'une centaine de mètres: deux routes relient Madīnat al-Zahrā' et Cordoue, proclamant ainsi, dans le paysage, l'union entre les deux villes²⁵. Routes de qualité par ailleurs, du moins pour une partie du réseau: en avril 942 débute le pavement de la chaussée qui fait communiquer la fondation de 'Abd al-Raḥmān III et la *munya*t al-Nā'ūra, située en aval de Cordoue, sur la rive droite du Guadalquivir²⁶. Mais la route ne constitue pas le seul lien matériel qui unit les deux localités: à en croire les auteurs arabes, Madīnat al-Zahrā' et Cordoue finissent par se fondre dans le paysage pour ne plus former qu'un seul noyau urbain. 'Abd al-Raḥmān incite en effet la population à venir s'installer dans la fondation nouvelle, proclamant que toute personne qui souhaite construire sa demeure auprès du souverain recevra une prime de 400 dirhams; les gens se précipitent alors pour bâtir, contribuant ainsi à développer la densité des constructions, à tel point que «les maisons form[ent] une ligne continue entre Cordoue et Zahrā'»²⁷. Al-Šaqundī précise même «que les constructions dans les villes de Cordoue, al-Zāhira et al-Zahrā' offr[ent] une telle continuité qu'on [peut] y marcher à la lueur des lampes qui se suiv[ent] pendant dix milles»²⁸. Or, rarement les données textuelles et celles de la fouille coïncident aussi bien: les travaux actuellement menés dans le secteur occidental de Cordoue mettent au jour, pour les zones fouillées, un tissu urbain quasiment continu où la volonté planificatrice est nette; cette urbanisation califale s'est produite depuis Cordoue vers Madīnat al-Zahrā'²⁹.

Ainsi donc, tel est le cadre de vie des califes cordouans 'Abd al-Raḥmān III et al-Ḥakam II: une ville dotée des structures urbaines nécessaires à sa fonction de capitale, Cordoue, ville qui paraît à la fois se créer son double, Madīnat al-Zahrā', et tenter de susciter une seule et unique agglomération. Nul doute que les actes majeurs de la vie politique, et par conséquent le rôle de direction de l'Etat cordouan, ne soient

²⁵ Voir la description du tracé de ces chaussées dans R. Castejón Calderón, 1929, *op. cit.*, 311-313.

²⁶ Episode rapporté par Ibn Ḥayyān, *Al Muqtabis V*, 359: cette route qui gagne la *munya*t al-Nā'ūra constitue-t-elle un troisième itinéraire ou, ce qui semble plus probable d'après les travaux de R. Castejón, un tronçon de l'une des deux routes dont la littérature retient l'existence? Voir aussi, sur ces routes, S. López Cuervo, *op. cit.*: aujourd'hui encore reste bien visible le vaste chemin empierré qui part de la porte de Madīnat al-Zahrā', située au centre de la muraille méridionale.

²⁷ Ibn Hawqal, texte, 111; trad. 111.

²⁸ Al-Šaqundī, 171.

²⁹ M. Acien Almansa et A. Vallejo Triano, *op. cit.*

tirillés entre ces deux volontés. Il s'avère indispensable d'examiner précisément quels sont les gestes que les califes accomplissent tantôt à Cordoue, tantôt à Madīnat al-Zahrā' pour essayer de comprendre quel rôle respectif joue chacun de ces noyaux urbains.

II. LE CALIFE EN SA CAPITALE: GESTES POLITIQUES ET RELIGIEUX MAJEURS OU LA VIE POLITIQUE D'AL-ANDALUS ENTRE MADĪNAT AL-ZAHRĀ' ET CORDOUE

A partir du moment où 'Abd al-Raḥmān III prend le titre de calife et de prince des croyants, le souverain cōrdouan exerce la plénitude des pouvoirs spirituels et temporels: il ne paraît pas inopportun de s'attacher à ces deux aspects de son pouvoir, à travers les deux espaces où il l'exerce, la grande-mosquée tout d'abord, le palais ensuite.

a) Le calife et la grande-mosquée

De multiples liens unissent finalement le pouvoir et la grande-mosquée, que ce soit la présence du calife dans la grande-mosquée lors de la prière du vendredi, les travaux réalisés dans l'édifice sur l'ordre du calife, ou bien encore l'utilisation, parfois simultanée, des deux bâtiments.

Le 31 juillet 947, le message d'une victoire obtenue sur les chrétiens est lu simultanément dans les mosquées de Cordoue et de Madīnat al-Zahrā' ³⁰. Al-Rāzī, dans un passage rapporté par Ibn Ḥayyān, relate les faits suivants: «le vendredi [7 mai 952] le texte du calife al-Naṣīr réprochant l'innovation insolite de ceux qui s'écartaient de l'opinion de la communauté, appartenant au cercle de Muḥammad b. 'Abdallāh b. Massarra [...] fut lu à la population dans les deux grandes-mosquées de Cordoue et al-Zahrā'» ³¹. L'année suivante, le 13 août 953, la lecture d'une lettre annonçant une victoire n'est faite qu'à Cordoue, et de même en août 955 ³²; puis de la même manière, lorsqu'al-Rāzī rapporte de nouveau la condamnation d'Ibn Masarra, le tex-

³⁰ Ibn 'Idārī, 356.

³¹ *Al-Muqtabis V*, 30-31.

³² Ibn 'Idārī, 363 et 365.

te dénonçant ce dernier comme hérétique n'est lu qu'aux portes de la grande-mosquée de Cordoue le 20 juin 956, et de nouveau dans la seconde moitié du mois de novembre 957³³. Dans le courant de l'année 964, l'annonce d'une victoire sur les chrétiens est faite simultanément dans les deux grandes-mosquées, et de nouveau au début du mois de mars 966³⁴. Le 22 septembre 972, le jour de la Fête des Sacrifices, il pleut tellement que «les deux prédicateurs des deux capitales Cordoue et Madīnat al-Zahrā' pensent faire la prière dans les grandes-mosquées et non dans les oratoires des *muṣalla*»³⁵. Au printemps suivant, les deux grandes-mosquées servent simultanément encore: le début du printemps 973 ne s'annonce guère pluvieux et la prière pour la pluie est récitée dans les deux grandes-mosquées de Cordoue et de Madīnat al-Zahrā', et ceci par deux fois entre fin mars et le 18 avril 973³⁶. En revanche, le 6 mars 974, c'est uniquement aux portes de la grande-mosquée de Cordoue qu'est lu, sur l'ordre du cadī, le sermon contenant un appel à l'aumône³⁷. Puis, le 16 juillet 975, la lettre rapportant la victoire de Gālib sur le comte de Castille est lue simultanément dans les deux grandes-mosquées de Cordoue et de Madīnat al-Zahrā'³⁸.

On constate donc que l'utilisation simultanée des deux grandes-mosquées est fréquente, ce qui peut aisément s'expliquer par l'importance de la population —c'est l'époque de l'agrandissement du bâtiment cordouan, agrandissement dû peut-être au souci d'identification de la dynastie, mais aussi à l'accroissement démographique—; une telle utilisation simultanée reste peu fréquente à l'époque³⁹: les exemples attestés le sont pour des villes dont les parties sont séparées par un fleuve ou qui sont constituées de quartiers indépendants à l'origine, ce qui revient à dire que le principe d'après lequel une ville n'a qu'une seule grande-mosquée n'est pas abandonné. Le cas de Cordoue-Madīnat al-Zahrā' correspond à cette dernière situation, c'est-à-dire que les deux localités

³³ *Al-Muqtabis* V, 35.

³⁴ Ibn 'Iḍārī, 389-390 et 394.

³⁵ *Anales palatinos*, p. 117. Sur le rôle éminemment politique du prédicateur, voir M^a J. Viguera, «Los predicadores de la corte», *Saber religioso y poder político en el Islam (Granada, 1991)*, Madrid, 1994, 319-332.

³⁶ *Anales palatinos*, 129.

³⁷ *Anales palatinos*, 189-190.

³⁸ *Anales palatinos*, 279.

³⁹ Voir par exemple l'article de synthèse de J. Pedersen, «Masjid», *Encyclopédie de l'Islam*, 2^{ème} éd., t. VI, 642.

fonctionnent, à l'origine, comme deux quartiers indépendants d'une même ville.

La présence du calife dans la grande-mosquée est parfois signalée, rarement pour la prière du vendredi, plus fréquemment à l'occasion des grandes fêtes religieuses.

La prière de la fête de la Rupture du Jeûne semble avoir lieu en juillet 971 à Madīnat al-Zahrā': le calife s'installe en effet, «après la prière», dans le palais de Madīnat al-Zahrā' pour recevoir ses hôtes⁴⁰. Le 27 mars 974, le calife assiste à la prière dans la grande-mosquée de Cordoue; la prière terminée, il s'assoit, comme il a l'habitude de le faire, dans le *sābāt* de la *maqṣūra* pour y recevoir ses conseillers⁴¹. Le 26 mars 975, le calife se rend dans la grande-mosquée de Madīnat al-Zahrā' pour y assister à la prière en commun du vendredi⁴²; là-aussi, après la cérémonie, il s'assoit dans le *sābāt* pour y recevoir ses conseillers.

Les mentions, on le constate, sont assez dispersées et il n'est guère possible d'aller au-delà de cette recension de notices.

Enfin, les travaux réalisés par les califes dans les grandes-mosquées sont suffisamment bien connus pour qu'il soit utile de s'y attarder: schématiquement, l'on peut rappeler que 'Abd al-Raḥmān III fonde la grande-mosquée de Madīnat al-Zahrā' et que son successeur consacre ses efforts à agrandir et à embellir le bâtiment cordouan⁴³, chacun s'efforçant, en fin de compte, de laisser sa marque sur le lieu d'expression de son pouvoir religieux.

Il reste bien difficile de prétendre élaborer une typologie nette des gestes religieux du calife: les grandes-mosquées de Cordoue et de Madīnat al-Zahrā' paraissent fonctionner comme deux bâtiments de culte de deux quartiers d'une seule et vaste agglomération, mais elles reçoivent autant l'une que l'autre l'attention du souverain.

b) Le calife en son palais

C'est surtout lors de la réception d'ambassadeurs ou d'autres personnalités que la présence du calife en son palais est signalée par les chroniqueurs —la réception étant en général accompagnée d'une fête

⁴⁰ *Anales palatinos*, 51-52.

⁴¹ *Anales palatinos*, 190-191.

⁴² *Anales palatinos*, 251.

⁴³ Voir, par exemple, É. Lévi-Provençal, *op. cit.*, t. 3, 390-394.

somptueuse et solennelle qui se déroule tantôt dans le palais cordouan, tantôt dans celui de Madīnat al-Zahrā', mais aussi lorsqu'il s'agit d'organiser des expéditions ou lorsque le calife préside son conseil:

– au cours de l'hiver 944-945, le calife reçoit dans son palais de Madīnat al-Zahrā' le fils du chef idrīsīde Abū l'ʿAyš 44.

– en août 945, le calife reçoit des ambassadeurs dans son palais de Cordoue 45.

– le 25 juillet 948, puis de nouveau à la fin du mois d'août, est célébrée une pompeuse audience dans le palais d'al-Zahrā' 46.

– le 8 septembre 949, le calife, alors à Madīnat al-Zahrā', se rend à Cordoue pour y accueillir une ambassade venue de Constantinople 47.

– en juin 956, c'est à Madīnat al-Zahrā' que le calife reçoit Jean, moine au couvent de Gorze, ambassadeur d'Othon Ier 48.

– lorsqu'Ordoño IV vient rencontrer le calife, en avril 962, il entre d'abord dans Cordoue, est logé dans la *munityat* al-Nā'ūra, puis est finalement reçu par al-Ḥakam II à Madīnat al-Zahrā' 49.

– le 21 septembre 966, le calife tient à Madīnat al-Zahrā' une audience solennelle au cours de laquelle il reçoit deux ambassadeurs envoyés par les Idrīsīdes du Garb 50.

– une cérémonie similaire se tient dans le palais cordouan en novembre 970 51.

– en juillet 971, Madīnat al-Zahrā' est le théâtre de la préparation d'une escadre contre les Normands et de la fête de la Rupture du Jeûne 52.

– les ambassadeurs venus de la zone chrétienne de la Péninsule se succèdent devant le calife en 971: en juillet, le calife reçoit dans le salon oriental de son palais de Madīnat al-Zahrā' le représentant du comte Borrell II de Barcelone 53; en août, toujours à Madīnat al-Zahrā', il re-

44 Ibn 'Idārī, 351. Voir l'excellente analyse du cérémonial des réceptions califales faite par M. Barceló («El califa patente: el ceremonial omeya de Córdoba o la escenificación del poder», *Madīnat al-Zahrā'. El salón de 'Abd al-Raḥmān III*, Córdoba, 1995, 155-175).

45 Ibn 'Idārī, 353.

46 Ibn 'Idārī, 356 et 366.

47 É. Lévi-Provençal, *op. cit.*, II, 151-152.

48 *Ibid.*, 162.

49 *Ibid.*, 177.

50 Ibn 'Idārī, 396.

51 Ibn 'Idārī, 398.

52 *Anales palatinos*, 48-49 et 51-53.

53 *Anales palatinos*, 45.

çoit de nombreux ambassadeurs chrétiens ⁵⁴, puis de nouveau le 30 septembre ⁵⁵.

– le 19 septembre 971, Ğa‘far b. ‘Alī est reçu en grande pompe à Madīnat al-Zahrā’ ⁵⁶.

– le 22 septembre 971, al-Ḥakam reçoit les chefs militaires et les personnalités des *kuwar* dans son palais cordouan ⁵⁷.

– la fête des Sacrifices du 4 octobre 971 se déroule dans le palais de Madīnat al-Zahrā’ ⁵⁸.

– fin novembre 971, le calife reçoit dans son palais cordouan le *qā’id* Gālib b. ‘Abd al-Raḥmān qui revient de l’expédition contre les Normands ⁵⁹.

– le 20 juin 972, le calife se trouve à Madīnat al-Zahrā’ où il assiste à la leçon que le précepteur donne au prince Hišām dans une salle du palais ⁶⁰. C’est en effet à Madīnat al-Zahrā’ que le prince reçoit son éducation: en août 973, le grammairien Muḥammad b. Ḥasan est appelé pour initier le prince à l’étude de la langue arabe ⁶¹.

– le 26 juin 972, le calife donne, dans son palais cordouan ses dernières instructions pour l’expédition contre les Normands ⁶².

– le 6 juillet 972, le calife reçoit à Madīnat al-Zahrā’ les chefs de la flotte auxquels il donne ses dernières recommandations ⁶³.

– le 16 juillet 972, le calife reçoit les félicitations lors de la fête de la Rupture du Jeûne dans le salon oriental du palais de Madīnat al-Zahrā’ ⁶⁴.

– à la mi-août 972, le calife est à Madīnat al-Zahrā’ où il reçoit une lettre l’informant de la prise de Tanger par l’amiral de sa flotte ⁶⁵.

– le 17 septembre 972, le calife reçoit à Madīnat al-Zahrā’ les chefs militaires qui reviennent de l’expédition contre les Normands ⁶⁶.

⁵⁴ *Anales palatinos*, 75-76.

⁵⁵ *Anales palatinos*, 80.

⁵⁶ *Anales palatinos*, 69-75.

⁵⁷ *Anales palatinos*, 74-75.

⁵⁸ *Anales palatinos*, 80.

⁵⁹ *Anales palatinos*, 88.

⁶⁰ *Anales palatinos*, 99.

⁶¹ *Anales palatinos*, 168.

⁶² *Anales palatinos*, 102.

⁶³ *Anales palatinos*, 104.

⁶⁴ *Anales palatinos*, 105.

⁶⁵ *Anales palatinos*, 113.

⁶⁶ *Anales palatinos*, 116.

- le 22 septembre 972, le calife reçoit les félicitations qui suivent la Fête des Sacrifices dans le palais de Madīnat al-Zahrā' ⁶⁷.
- début avril 973, le calife reçoit à Madīnat al-Zahrā' Gālib b. 'Abd al-Raḥmān ⁶⁸.
- le 19 mai 973, le calife assiste à une fête donnée par son *fatā* Durri dans une *munya* située sur le Guadarromán: Ibn Ḥayyān rapporte très précisément le départ et le retour du calife depuis et vers Madīnat al-Zahrā' ⁶⁹.
- en juillet 973, arrivent à Madīnat al-Zahrā' les poulains élevés dans les marais de Séville et de Niebla et le calife les observe avec plaisir ⁷⁰.
- le 5 juillet 973, la fête de la Rupture du Jeûne est célébrée dans le palais de Madīnat al-Zahrā' ⁷¹.
- le 19 juillet 973, le calife reçoit solennellement, dans le palais de Madīnat al-Zahrā', les Banū Ḥazar ⁷².
- le 2 septembre 973, la réception qui correspond à la fête des Sacrifices a lieu dans le salon oriental du palais de Madīnat al-Zahrā' ⁷³.
- le 23 septembre 973, le calife reçoit à Madīnat al-Zahrā' des ambassadeurs musulmans et chrétiens ⁷⁴.
- le 9 octobre 973, il semble que le calife se trouve à Cordoue pour y recevoir l'envoyé de Gālib b. 'Abd al-Raḥmān ⁷⁵.
- le 10 octobre 973, le calife donne audience dans son palais cordouan ⁷⁶.
- le 17 novembre 973, puis de nouveau le 3 décembre, le calife reçoit des ambassadeurs dans le palais de Madīnat al-Zahrā' ⁷⁷.
- le 28 mars 974, le calife tient une audience dans la grande-mosquée cordouane, y annonçant la soumission d'un rebelle du Garb ⁷⁸; puis il quitte Cordoue à cheval pour se rendre à Madīnat al-Zahrā'; on ignore toutefois le motif de son déplacement ⁷⁹.

⁶⁷ *Anales palatinos*, 117.

⁶⁸ *Anales palatinos*, 130.

⁶⁹ *Anales palatinos*, 136-137.

⁷⁰ *Anales palatinos*, 149.

⁷¹ *Anales palatinos*, 152.

⁷² *Anales palatinos*, 157.

⁷³ *Anales palatinos*, 171.

⁷⁴ *Anales palatinos*, 173-174.

⁷⁵ *Anales palatinos*, 179-180.

⁷⁶ *Anales palatinos*, 180-181.

⁷⁷ *Anales palatinos*, 185-187.

⁷⁸ Ibn 'Idārī, 410.

⁷⁹ *Anales palatinos*, 192.

– il est sans doute lié au conseil tenu par le calife dans le palais de Madīnat al-Zahrā' ce même 28 mars 974: al-Ḥakam II informe alors officiellement ses conseillers de la guérison de son fils qui vient d'envoyer, depuis le palais de Cordoue, une lettre où il présente son état de santé ⁸⁰. Cette guérison est suivie, le 8 avril 974, d'une réception donnée par le prince Hišām dans le palais de Cordoue ⁸¹.

– le 25 juin 974, le calife reçoit les félicitations qui suivent la Fête de la Rupture du Jeûne dans le palais de Madīnat al-Zahrā' ⁸².

– le 1^{er} août 974, le calife reçoit des ambassadeurs chrétiens dans son palais de Madīnat ⁸³.

– le jour de la Fête des Sacrifices, le 1^{er} septembre 974, le calife reçoit ses hôtes dans le salon oriental, tandis que le prince Hišām reçoit lui-aussi solennellement dans le salon occidental ⁸⁴.

– le 26 septembre 974, c'est dans le salon oriental du palais de Madīnat al-Zahrā' que le calife donne une brillante réception, tandis que son fils donne dans le salon occidental une réception similaire ⁸⁵.

– à la fin du mois de mars 975 survient la rupture officielle entre le calife et Madīnat al-Zahrā': al-Ḥakam vient d'être malade et ses médecins lui recommandent d'abandonner Madīnat al-Zahrā', trop exposée aux froids de la montagne; le calife accepte alors de laisser al-Zahrā' afin de mieux se soigner; le «déménagement» officiel a lieu le 28 mars ⁸⁶.

– le calife, désormais, ne quitte plus Cordoue: le 3 avril 975, le calife envoie, de son palais cordouan, un messenger vers Madīnat al-Zahrā', pour qu'il transmette ses ordres au *ṣāhib al-madīna* de celle-ci ⁸⁷; le 21 avril, le calife et son fils assistent, installés sur une terrasse du palais cordouan, à un tournoi ⁸⁸; le lendemain, al-Ḥakam reçoit, toujours dans son palais cordouan, Gālīb b. 'Abd al-Raḥmān ⁸⁹; fin mai 975, c'est du palais de Cordoue que sont envoyées des munitions vers

⁸⁰ *Anales palatinos*, 192-193.

⁸¹ *Anales palatinos*, 193-194.

⁸² *Anales palatinos*, 196-206.

⁸³ *Anales palatinos*, 221.

⁸⁴ *Anales palatinos*, 222-223.

⁸⁵ *Anales palatinos*, 235-242.

⁸⁶ *Anales palatinos*, 251.

⁸⁷ *Anales palatinos*, 211.

⁸⁸ *Anales palatinos*, 264.

⁸⁹ *Anales palatinos*, 259.

Gālib ⁹⁰; le 14 juin 975, la cérémonie donnée le jour de la Fête de la Rupture du Jeûne se déroule dans le palais cordouan ⁹¹; le lendemain, le calife se montre sur la terrasse du palais pour distribuer des aumônes ⁹². La dernière grande cérémonie du règne, la présentation de Hišām II comme héritier et la prestation de serment au futur calife, se déroule dans le palais cordouan le 5 février 976 ⁹³.

Par ailleurs, le calife apparaît comme définitivement associé à son palais cordouan, au travers de la *rawḍa*: ‘Abd al-Raḥmān III meurt le 15 octobre 961 à Madīnat al-Zahrā’ et son cadavre est transporté à Cordoue pour y être enterré ⁹⁴; le 2 octobre 976, al-Ḥakam meurt et il est enterré dans la *rawḍat al-ḥulafā’* du palais cordouan ⁹⁵.

Enfin, auprès du palais et en relation étroite avec le pouvoir se trouve l’hôtel de la monnaie. Symbole majeur de l’autorité du calife puisqu’il permet de la diffuser, il faut s’attendre à le rencontrer installé auprès de celui-ci: c’est en 928 qu’al-Nāṣir fonde à Cordoue un atelier de frappe monétaire, y nommant en novembre le premier responsable de la frappe ⁹⁶. Ibn Ḥayyān, rapportant pour l’essentiel les renseignements fournis par al-Rāzī, nous donne, jusque vers 945, les noms des personnages responsables de la frappe de la monnaie; puis il ajoute que «postérieurement, al-Nāṣir transporta l’atelier à al-Zahrā’ [...] au moment où il partit y vivre; celui de Cordoue cessa d’être utilisé, les portes en furent fermées [...] et la frappe continua à al-Zahrā’ tout le restant de sa vie et quelque temps après». Parmi les pièces émises sous ‘Abd al-Raḥmān III, l’on distingue schématiquement deux types différents de part et d’autre de l’année 947, sans doute celle du déplacement de l’atelier ⁹⁷.

III. CORDOUE-MADĪNAT AL-ZAHRĀ’, CAPITALE D’AL-ANDALUS

On constate d’emblée que notre préoccupation initiale —le sort de Cordoue face à Madīnat al-Zahrā’— trouve une issue nette: en aucun

⁹⁰ *Anales palatinos*, 269-270.

⁹¹ *Anales palatinos*, 271-275.

⁹² *Anales palatinos*, 275-276.

⁹³ Ibn ‘Idārī, 412.

⁹⁴ Al-Nuwayrī, 55-56; *Dīkr*, 178.

⁹⁵ *Dīkr*, 183.

⁹⁶ *Al-Muqtabis V*, 160.

⁹⁷ A. Canto García, «De la ceca de al-Andalus a la de Madīnat al-Zahrā’», *Cuader-*

cas Cordoue ne perd sa vocation de capitale et elle continue à assumer son rôle dans la direction de l'Etat omeyyade. Mais est-il dorénavant possible d'élaborer, parmi tous les gestes du calife, des distinctions qui permettraient, à terme, de comprendre le rôle d'une localité par rapport à l'autre dans le gouvernement de l'Etat cordouan? Rien n'est moins sûr.

Si l'on essaye d'inscrire ces distinctions dans la durée, il reste bien difficile de déterminer des articulations entre des périodes différentes. On ne peut guère affirmer qu'al-Ḥakam, plus que son prédécesseur, s'intéresse davantage à Madīnat al-Zahrā': si les textes laissent la vague impression qu'al-Ḥakam réside plus souvent à Madīnat al-Zahrā' que 'Abd al-Raḥmān, c'est par effet de prisme déformant, les notices étant bien plus nombreuses pour le règne d'al-Ḥakam que pour celui de 'Abd al-Raḥmān. En réalité, les deux califes tiennent conseil et reçoivent dans les deux palais de Cordoue et de Madīnat al-Zahrā'; de plus, en matière d'urbanisme, ils continuent à accorder leur attention aux deux localités: globalement, se dégage aussi l'image d'un 'Abd al-Raḥmān bâtisseur à Madīnat al-Zahrā' et d'un al-Ḥakam bâtisseur à Cordoue; mais 'Abd al-Raḥmān fait construire un nouveau minaret dans la grande-mosquée de Cordoue, fait restaurer la façade septentrionale de la salle de prière en 958, inspire peut-être les travaux de son successeur⁹⁸ et al-Ḥakam, dont le nom reste attaché aux importants travaux réalisés dans la grande-mosquée cordouane, poursuit les travaux de son père à Madīnat al-Zahrā', terminant le *sābāt* et les dépendances qui donnent accès au passage depuis le palais⁹⁹. Autrement dit, il demeure impossible d'associer plutôt un califat que l'autre à l'une des deux villes. Si l'on essaye d'inscrire les gestes du calife dans une année, et si l'on garde en mémoire le motif de l'abandon de Madīnat al-Zahrā' par al-Ḥakam, l'on peut imaginer que Madīnat al-Zahrā' fonctionne comme une résidence d'été, où le calife fuit la chaleur de Cordoue, revenant dans son palais cordouan pour échapper, à l'inverse aux rigueurs hivernales de Madīnat al-Zahrā': en survolant rapidement les faits et gestes d'al-Ḥakam, on en aurait presque l'illusion; mais en regardant plus précisément, elle ne peut devenir réalité. Y a-t-il enfin préférence affirmée pour l'une des deux lo-

nos de Madīnat al-Zahrā', 3 (1991), 111-121: légende disposée sur quatre lignes (pièces des années 933-947), sur trois lignes ensuite; motifs décoratifs simples (pièces des années 928-946), complexes (pièces des années 947-952).

⁹⁸ É. Lévi-Provençal, *op. cit.*, t. 3, 391.

⁹⁹ M. Ocaña Jiménez, *op. cit.*

calités à partir d'un événement marquant? On aimerait être mieux renseigné sur les liens entre 'Abd al-Rahmān et Madīnat al-Zahrā', de façon à savoir si l'implantation de l'hôtel de la monnaie détermine le calife à faire de Madīnat al-Zahrā' le théâtre essentiel de la vie politique, mais dans l'état actuel de nos connaissances, la question doit rester en suspens.

Peut-on alors, parmi les gestes du calife effectués tantôt à Madīnat al-Zahrā', tantôt à Cordoue, trouver des distinctions qui s'inscriraient dans un aspect de la souveraineté? Autrement dit, jusqu'à quel point y a-t-il «répartition de rôles et de fonctions, politiques et religieuses», selon les termes de M. Acién et de A. Vallejo? Tous deux concluent en effet que tout laisse à penser que les deux villes fonctionnent comme un seul centre urbain, mais que, dans la réalité, il s'est produit une certaine répartition des fonctions, politiques et religieuses, à inscrire dans la consolidation d'un Etat sécularisé: à la mort d'al-Ḥakam, à Cordoue se trouve certes la plus grande mosquée de l'Occident, mais la ville se trouve vidée de services, au profit d'une zone de plus en plus proche de Madīnat al-Zahrā' ¹⁰⁰. En ce qui concerne les gestes de la vie religieuse, le calife manifeste-t-il une préférence pour l'une des deux villes? Si l'on s'attache aux fêtes religieuses, le calife penche bien davantage en faveur de Madīnat al-Zahrā' que de Cordoue; par contre, et cela n'est pas anodin, non seulement les deux grandes-mosquées continuent d'accueillir simultanément les fidèles le vendredi, mais encore l'édifice cordouan est parfois le théâtre d'une cérémonie —la lecture d'un sermon ou d'une lettre— qui n'est pas doublée à Madīnat al-Zahrā', alors qu'il n'est pas question du contraire —une lecture publique à Madīnat al-Zahrā' uniquement—. Autrement dit, se dégage le sentiment d'une répartition des fonctions religieuses entre les deux villes: la grande-mosquée de Madīnat al-Zahrā' paraît fonctionner davantage comme le lieu de la prière en commun des dignitaires de l'Etat cordouan, tandis que la grande-mosquée de Cordoue semble s'ouvrir plutôt à des couches plus modestes de la population, auxquelles il s'avère nécessaire de faire l'annonce publique d'une victoire, les dignitaires ayant pu en être averti en conseil. Mais là aussi, il faut se garder de conclure trop vite: le 27 mars 974, al-Ḥakam assiste à la prière du vendredi à Cordoue ¹⁰¹.

¹⁰⁰ M. Acién et A. Vallejo, *op. cit.*

¹⁰¹ *Anales palatinos*, 190-191.

Parmi les gestes politiques du calife, la réception d'ambassadeurs occupe une grande place dans les récits des chroniqueurs et le cérémonial décrit reste, dans ses grandes lignes, le même: la délégation arrive à Cordoue —les routes y convergent—, loge dans la ville ou dans une *munya* des faubourgs avant d'être reçue à Madīnat al-Zahrā'. Certes, on peut faire de Cordoue une antichambre du pouvoir, mais ne fonctionne-t-elle pas ainsi bien plutôt pour des raisons pratiques? N'oublions pas que le calife dispose, à Cordoue, de nombreuses maisons où il peut héberger commodément ses hôtes, comme la maison des Banū Gānim, située dans Cordoue et que l'on voit abriter des hôtes de marque en 973¹⁰². Se dégage aussi parfois le sentiment que c'est dans le palais de Madīnat al-Zahrā' que se déroule la vie privée du calife: c'est là que le prince, par exemple, reçoit son éducation; mais en revanche, lorsque l'héritier omeyyade est alité, il est soigné dans le palais cordouan. Sous le règne d'al-Ḥakam, les audiences du calife sont données plutôt à Madīnat al-Zahrā' où sont prises, finalement, les décisions politiques majeures: cela suffit-il à faire de cette ville l'espace du pouvoir politique? Je ne le crois pas, pour plusieurs raisons: d'une part, la fonction répressive est exercée dans les deux villes, chacune disposant d'une prison¹⁰³; d'autre part, comme l'écrivent M. Acién et A. Vallejo, la hiérarchie des fonctionnaires de Cordoue l'emporte toujours, dans les cérémonies, sur celle de Madīnat al-Zahrā'; enfin et surtout, lorsque l'on s'attache aux structures qui sont par excellence les insignes du pouvoir parce qu'elles représentent le calife dans l'ensemble de son Etat et à l'extérieur de celui-ci ou parce qu'elle en garde la mémoire après sa disparition, l'on constate une répartition de ceux-ci entre les deux localités. D'un côté en effet, 'Abd al-Raḥmān déplace l'hôtel de la monnaie de Cordoue à Madīnat al-Zahrā' au moment où il va s'y installer, sans doute en 947; de l'autre, l'atelier du *tirāz* se trouve, en septembre 972 lorsqu'al-Ḥakam vient le visiter, dans Cordoue¹⁰⁴; par ailleurs, le trésor public est conservé dans le palais de Cordoue jusqu'à ce que, en 996-997, al-Mansur le transfère vers al-Zāhira¹⁰⁵; enfin, la dépouille mortelle du

¹⁰² *Anales palatinos*, 134.

¹⁰³ En 974, les deux fonctionnent, la maison des otages de Cordoue étant alors contiguë à la porte du pont (*Anales palatinos*, 194, 209, 210, 214).

¹⁰⁴ *Anales palatinos*, 115. Ce qui n'empêche pas le responsable de l'atelier monétaire de se trouver dans le palais de Madīnat al-Zahrā' en septembre 971 pour y exercer des fonctions officielles de réception (*ibid.*, 79).

¹⁰⁵ *Dikr*, 195.

calife gît à Cordoue, dans la *rawḍa* du palais: les deux villes restent, quant aux gestes politiques du calife, le théâtre d'événements majeurs et l'on ne peut affirmer que l'une a été abandonnée au profit de l'autre; dans l'une comme dans l'autre, la dynastie omeyyade trouve les éléments qui lui permettent de s'identifier.

Dès lors, il nous semble bien que Cordoue et Madīnat al-Zahrā' fonctionnent, entre le milieu des années quarante et celui des années soixante-dix du x^{ème} siècle, comme un seul et unique centre urbain et que l'Etat cordouan a à sa tête une capitale d'un genre bien particulier, une agglomération à double polarité, dont il nous est ainsi donné de pouvoir observer le fonctionnement.

Nous avons suffisamment observé le fonctionnement, d'un point de vue religieux et politique, de cette capitale à double polarité, pour qu'il soit inutile d'insister: le calife partage, sans que l'on puisse en préciser les modalités, les gestes politiques et les insignes du pouvoir entre les deux pôles; il en est de même, avec quelques nuances, en ce qui concerne les gestes religieux. D'un point de vue des structures administratives, maintenant, comment cette capitale fonctionne-t-elle et comment s'insère-t-elle dans les structures territoriales d'al-Andalus? Les deux localités sont pourvues de fonctionnaires urbains: un prédicateur dont la présence est signalée, on l'a vu, dans chaque ville pour toute la période envisagée; un *ṣāhib al-madīna* qui, tant à Cordoue qu'à Madīnat al-Zahrā', gère sa propre localité mais est parfois amené à agir avec son collègue ¹⁰⁶; un *ṣāhib al-ṣurṭa* dont l'existence est attestée, à Madīnat al-Zahrā', de manière plus floue ¹⁰⁷. Si chaque ville est dotée de ses propres agents et semble fonctionner comme un corps autonome, la nomenclature utilisée par les chroniqueurs reste parfois ambiguë et ne permet guère de savoir quelle place chaque localité joue dans la structure d'al-Andalus: Ibn 'Idārī écrit de Cordoue qu'elle a des faubourgs, dont deux villes, Madīnat al-Zahrā' et al-Madīna al-Zāhira ¹⁰⁸. Les difficultés inhérentes à la terminologie utilisée dans les textes arabes jouent sans aucun doute un rôle majeur dans cette ambiguïté et il ne

¹⁰⁶ En juillet 974, le *ṣāhib al-madīna* de Cordoue et celui d'al-Zahrā' agissent de concert dans la prison d'al-Zahrā' (*Anales palatinos*, 210).

¹⁰⁷ En avril 973, par exemple, le *ṣāhib al-madīna* de al-Zahrā' «fait comparaître dans son bureau, devant le siège de la *ṣurṭa*» des individus accusés de calomnies à l'encontre du calife (*Anales palatinos*, 113). Sur le *ṣāhib al-ṣurṭa* de Cordoue, voir E. Lévi-Provençal, *op. cit.*, t. 3, 153-158.

¹⁰⁸ Ibn 'Idārī, 383.

faudrait pas chercher dans le vocabulaire une réponse au statut de Madīnat al-Zahrā'. J. Vallvé démontre le caractère autonome de Madīnat al-Zahrā': détachée de la province de Cordoue, elle devient la capitale d'une province du même nom¹⁰⁹. Al-Idrīsī, qui écrit certes lorsque Madīnat al-Zahrā' est en ruines, place Cordoue et Madīnat al-Zahrā' dans le même *iqlīm*¹¹⁰. Le texte d'Ibn Sa'īd, certes postérieur de trois siècles à la splendeur de notre capitale double, mais qui présente une organisation raisonnée d'al-Andalus, incite lui-aussi, à une lecture plus prudente de la place de Madīnat al-Zahrā' dans la structure administrative d'al-Andalus: dans la *kūra* de Cordoue, Ibn Sa'īd donne certes le statut de *ḥadra* à Cordoue, à Madīnat al-Zahrā' et à al-Madīna al-Zāhira, mais ne fait pas de Madīnat al-Zahrā' une *kūra*¹¹¹. Au total, on a une fois de plus l'impression que Cordoue et Madīnat al-Zahrā' fonctionnent comme un seul centre urbain: pour des raisons pratiques, les deux noyaux disposent de leurs propres fonctionnaires urbains, mais Cordoue-Madīnat al-Zahrā' est la capitale de l'Etat cordouan et le chef-lieu d'un district.

Enfin, il convient de ne pas perdre de vue l'essentiel de la vie d'un centre urbain, sa fonction économique. Madīnat al-Zahrā' est, très nettement, le résultat d'une volonté politique: le calife décide de la fondation de la ville, il y attire comme il le peut le peuplement. Or, on le sait également, la vie du nouveau centre urbain est brève: certes, il est encore habité en 1010 quand les Berbères en font le siège, puisque les habitants se réfugient dans la montagne voisine pour certains ou dans la mosquée pour d'autres¹¹², et au milieu du XII^{ème} siècle encore, al-Idrīsī signale que quelques familles y demeurent¹¹³. Mais la décision d'al-Manṣūr de s'installer dans sa fondation, al-Madīna al-Zāhira, contribue sans aucun doute à la désertion de Madīnat al-Zahrā'. Ce n'est pas le seul exemple d'abandon de centre urbain attesté pour al-Andalus¹¹⁴;

¹⁰⁹ J. Vallvé Bermejo, *La división territorial de la España musulmana*, Madrid, 1986, 257-260.

¹¹⁰ Al-Idrīsī, *Opus geographicum*, fasc. 5, éd. E. Cerulli, F. Gabrielli, G. Levi Della Vida, L. Petech, G. Tucci, Napoli-Roma, 1975, 537.

¹¹¹ Ibn Sa'īd, *Al-Mugrib fī ḥulā al-Magrib*, éd. Ṣawqī Ḍayf, Le Caire, t. 1. A titre de comparaison, dans la *kūra* de Séville, seule Séville reçoit le titre de *ḥadra*; de même Murcie dans la *kūra* de Tudmīr.

¹¹² Ibn al-Aṭīr, 410.

¹¹³ Al-Idrīsī, *op. cit.*, 579-580.

¹¹⁴ L. Torres Balbás, «Ciudades yermas hispanomusulmanas», *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 141 (1957), 176-218.

reste à savoir, finalement, si Madīnat al-Zahrā' a fonctionné pleinement comme un centre urbain. Plaide contre cette hypothèse le fait que, malgré la volonté du calife d'attirer le peuplement, on a bien le sentiment que l'essentiel de la population, dans les années 970-975, continue encore à vivre à Cordoue: en effet, lorsqu'en octobre 973, il s'agit d'exposer la tête d'un rebelle, elle l'est devant une porte du palais cordouan ¹¹⁵; de même, le sermon pour l'aumône est lu, en mars 974, devant les portes de la grande-mosquée cordouane ¹¹⁶. Plaide également contre cette hypothèse le fait que bien peu de savants exercent leurs talents à Madīnat al-Zahrā': M. Marín y signale deux savants pour la période antérieure à 961 ¹¹⁷; M^a L. Ávila, deux pour les années 961-970 et un pour 971-979 ¹¹⁸. Pour la période postérieure au règne d'al-Ḥakam, les chiffres restent similaires, comme si le départ du pouvoir n'influçait en rien le sort de la ville d'un point de vue culturel.

* * *

Il nous semble donc que les liens particuliers entre Madīnat al-Zahrā' et Cordoue peuvent être ainsi synthétisés, du moins en l'état actuel de nos connaissances: Madīnat al-Zahrā' est fondée avec le désir, dont Ibn Ḥawqal garde la mémoire, d'attirer un peuplement; du sort de Cordoue lors de la fondation, il n'est pas question —les Cordouans bénéficiaient-ils aussi de la prime offerte?—. Lorsque Madīnat al-Zahrā' est créée et commence son existence de centre urbain particulier puisqu'il double, par son paysage urbain, par son rôle de théâtre des gestes califiens, Cordoue, l'on ne peut que constater que la ville nouvelle et l'ancien centre ont un double fonctionnement: vis-à-vis d'al-Andalus, elles se comportent comme une seule agglomération, le calife y distribuant les insignes de son pouvoir, que tantôt il double —la grande-mosquée, le palais—, dont tantôt il préserve le caractère unique —l'hôtel de la monnaie, la *rawḍa*, l'atelier du *tirāz*—; en tant que centre urbain, chaque localité est dotée de sa propre administration, ce qui s'avère indispensable étant donné leur étendue. Cordoue-Madīnat al-Zahrā' représente en fin de compte un exemple rare, et bien documenté, d'une capitale à

¹¹⁵ *Anales palatinos*, 180.

¹¹⁶ *Anales palatinos*, 189-190.

¹¹⁷ M. Marín, «Nómina de sabios de al-Andalus (711-961)», *Estudios onomástico-biográficos de al-Andalus*, t. I, Madrid, 1988, 23-182.

¹¹⁸ M^a L. Ávila, *La sociedad hispanomusulmana al final del califato*, Madrid, 1985.

double polarité, agglomération conçue comme deux noyaux urbains indépendants, mais constituant une seule et même ville par son rôle de capitale d'al-Andalus.

RESUMEN

Entre 936 y 941, 'Abd al-Raḥmān III fundó, a algunos kilómetros de Córdoba, una nueva ciudad, Madīnat al-Zahrā'. ¿Qué papel va a desempeñar, a partir de entonces, cada una de estas ciudades en la dirección del estado omeya? Las numerosas referencias de los cronistas árabes y los vestigios arqueológicos dan a conocer el funcionamiento simultáneo de estas dos ciudades, que constituyen un ejemplo bien documentado de una capital con doble polaridad: Córdoba y Madīnat al-Zahrā' funcionan como dos núcleos urbanos independientes, cada uno con su administración propia. Pero, al mismo tiempo, las dos ciudades funcionan como una sola y única ciudad, la capital de al-Andalus, y entre ellas distribuye el califa las manifestaciones de su poder.

ABSTRACT

Between 936 and 941, 'Abd al-Raḥmān III founded a new town, Madīnat al-Zahrā', built near Cordova. What role did each of these towns play in the administration of the Umayyad State? The abundant references of Arab chroniclers and archeological remains shed light on the simultaneous management of both towns, in what constitutes an illuminating example of a capital city with a dual seat. Cordova and Madīnat al-Zahrā' operate as two independent urban nuclei, each with its own administration; at the same time, however, both towns, each performing administrative functions assigned by the caliph, operate as a single unit, the overall capital city of al-Andalus.